

Ecole communale de Loncée



*Des approches pédagogiques
différentes qui rejoignent les
besoins des enfants
d'aujourd'hui !*

Projet d'établissement

Notre école

Bienvenue dans notre école familiale où il fait bon de vivre ensemble ! Implantée dans un cadre de verdure, près de Gembloux mais suffisamment éloignée de l'effervescence et des bruits de la ville, notre école accueille des enfants de milieux et de niveaux variés grâce à des concepts pédagogiques favorisant la différenciation.

Dans ce projet d'établissement, élaboré par l'équipe pédagogique, nous développerons avec vous les différents moyens mis en place pour atteindre les objectifs prioritaires de l'enseignement :

1. Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
3. Préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de l'enfant.

Ce projet sera évalué et mis à jour chaque année afin de rester cohérent, de s'améliorer et de se montrer fidèle à la réalité de l'école.

Mais avant de développer chacun de ces points, voici quelques informations pratiques.

Informations pratiques

L'école communale de Lonzée fait partie des écoles de **Gembloux 1**, sous la direction de Noëlle Bosmans, dont le siège administratif se situe à Ernage, rue Eugène Delvaux, 57.

A) Contact:

- Rue du Zémont, 14
- Téléphone : 081/61.31.87 ou, pour contacter le site en particulier, 081/61.05.65
- Email direction : directiongembloux1@gmail.com
- Email école : ecolecom.lonzée@gmail.com

B) Organisation :

- deux classes maternelles : accueil/1^{ère} maternelle et 2^{ème}/3^{ème} maternelle ;
- trois classes primaires organisées en cycles : P1/P2/, P3/P4 et P5/P6.

C) Horaire :

- le matin : de 8H30 à 12H15 ;
- l'après-midi : de 13H30 à 15H25

Garderies :

- le matin : de 7H15 à 8H15
- l'après-midi : de 15H30 à 18H00
- le mercredi : de 12H15 à 18H30 (garderie décentralisée à Bossière où les enfants sont amenés en car)

Repas:

- Repas chauds diversifiés et équilibrés
- Potages

Les repas sont produits selon un cahier des charges strict, reprenant des demandes précises pour des produits de qualité, des fruits et légumes, frais et de saison. Des contrôles sont prévus, pour valider le respect des différents critères.

Ecole des devoirs :

Une école des devoirs est organisée les lundis, mardis et jeudis :

- coût : 70 centimes le ¼ d'heure ;
- responsable : l'asbl Extracom.

Notre projet d'établissement

1. « Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale »

Afin d'offrir à tous les meilleures chances et de correspondre à la réalité sociale de tous sommes engagés dans ...

A) La gratuité scolaire

Notre école inscrit ses démarches dans le respect du décret concernant la gratuité scolaire. Pour cela, en collaboration avec son Association de parents, elle veille à réduire les différents frais liés à l'école et à offrir des possibilités d'étalements et de financement lorsque des frais plus importants se présentent (classes vertes, journée de fin d'année,...).

B) La collaboration avec le P.A.R.I.S pour la prise en charge des troubles d'apprentissage

Notre école a à cœur de permettre à tous d'apprendre. C'est pourquoi ses enseignants sont formés aux troubles d'apprentissages et aux aménagements raisonnables pouvant être mis en place pour un élève en particulier. De plus, nous sommes habitués à travailler en collaboration avec des agents spécialisés dans ces troubles, qui nous suivent et nous conseillent tout au long de l'année après avoir observé les besoins des élèves en difficultés.

C) La collaboration avec le PMS et ses partenaires

Nous travaillons en collaboration avec le PMS/PSE Provincial de Tamines/Gembloux. En cas de difficultés scolaires, familiales ou sociales, ils peuvent mettre en place plusieurs aides. Des infirmières ou des psychologues peuvent être rencontrées par les parents ou les enfants à la demande des parents ou avec l'accord de ceux-ci. Le centre assure aussi le suivi médical des élèves (tests de vue en P4, visites médicales obligatoire en M1, M3, P2 et P6) et peut assurer des animations.

Contact : 081 776 794

pmspse.gembloux@province.namur.be

D) L'accès gratuit à des livres et documents variés

Nos enseignants mettent beaucoup d'énergie à approvisionner et à faire fonctionner la bibliothèque de l'école. Sur place, les enfants ont accès, une fois par semaine, à un ensemble de livres documentaires, de magazines adaptés et de romans variés.

Ils peuvent emprunter ces livres à souhait le vendredi durant une partie du temps de midi ou lors des séances collectives durant les heures de cours.

Nous espérons ainsi développer la curiosité et l'envie de lire chez chacun !

E) L'apprentissage précoce du néerlandais

Nous pensons qu'en Belgique, la connaissance du néerlandais peut être un atout important quand la recherche d'emploi s'impose. C'est pourquoi, cet apprentissage fait partie de nos priorités.

Les cours proposés :

- en accueil, 1^{ère} et 2^{ème} maternelles, éveil au néerlandais, grâce au chant, à la danse, à l'écoute, à l'emploi de mots très usuels tels « Bonjour », « Ecoute », « Merci » ... à raison d'une heure par semaine en présence du professeur de néerlandais et de l'institutrice ;
- en 3^{ème} maternelle, bain d'immersion linguistique de deux heures/semaine en collaboration avec l'institutrice (exploitation de thèmes communs) ;
- de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire : bain d'immersion linguistique de deux heures/semaine en collaboration avec les titulaires ;
- en 5^{ème} et 6^{ème} primaires : 2 heures de néerlandais obligatoires (subventionnés par la Communauté française, en adéquation avec les Socles de compétences).

F) La constitution d'un dossier personnel d'apprentissage

Nous tenons à ce que chaque enfant puisse progresser au maximum de ses capacités et pour se faire, il faut à la fois une continuité dans les apprentissages et des aménagements adaptés à chaque enfant. C'est pourquoi nous établissons, en équipe, des plans personnalisés d'apprentissages (PIA) pour chaque enfant et ce, dès la maternelle. En fin d'année, des réunions d'équipe sont organisés pour partager les observations, chercher des aménagements ensemble et transmettre certains dossiers dans le cycle suivant.

G) Le passage de la maternelle au primaire

Chaque fin d'année, les élèves de 3^e maternelle passent une journée dans la classe de 1^e et de 2^e primaire.

Les dossiers personnels sont transmis lors d'une réunion entre les deux titulaires concernés afin de définir les forces et les faiblesses de chacun ainsi que des pistes d'aides à mettre en place en cas de besoin.

H) Le passage du primaire au secondaire

Chaque fin d'année, les élèves sortants (6^e primaire) visitent un établissement secondaire.

Une journée « passage en secondaire » est organisée par le titulaire qui présente les principaux établissements qui peuvent convenir à différents profils.

Notre projet d'établissement

2. « Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. »

Afin d'amener chaque élève au mieux de ses possibilités et de permettre à chacun d'acquérir les compétences de l'enseignement fondamental, nous sommes engagés dans...

A) Les ateliers autonomes pour respecter le rythme de chacun

Afin de varier les approches pédagogiques et de convenir à un maximum d'enfants, une partie de nos activités se font sous forme d'ateliers autonomes. Grâce à un matériel construit et réfléchi par les enseignants, les enfants abordent ou entraînent des concepts par la voie des ateliers. Certains ateliers sont inspirés de la pédagogie Montessori ou utilisent le matériel de celle-ci. Ils sont organisés grâce au système des ceintures afin d'offrir une progression claire et un rangement structuré. Nos enseignants ont suivi une formation "Céline Alvarez" ou se sont formés via de nombreuses lectures et concertations en équipe.

B) La pédagogie active

Afin de dynamiser et de rythmer nos journées, nous varions nos méthodes pédagogiques. Nous utilisons donc, une partie du temps, la pédagogie active et socioconstructiviste. Grâce à ces moyens pédagogiques, les enfants sont au centre des apprentissages, découvrent les concepts par eux-mêmes, parfois seuls ou en groupe et ceci, de manière contextualisée. Nous utilisons donc la pédagogie par projet qui donne du sens aux apprentissages et motive les enfants. Chaque enseignant de notre équipe a été formé à ces méthodes pédagogiques.

C) La pédagogie par le jeu

Afin de motiver chaque enfant, nous utilisons également des jeux, créés ou non par nos soins. Ainsi, certains concepts peuvent être découverts ou entraînés à travers des jeux. Les enfants sont ravis et, sans même s'en rendre compte, intègrent de nouveaux concepts.

D) L'éveil scientifique, géographique et historique

Dès la maternelle, les enfants découvrent l'éveil à travers différentes activités.

Notre magnifique potager permet à tous de découvrir le monde des végétaux et d'offrir un moment de connexion avec la nature à chacun.

Pour favoriser le développement des compétences d'éveil, la régularité des séances mais aussi la **continuité des apprentissages**, les enseignants ont décidé de mettre en place des activités d'éveil en partenariat. Elles sont organisées comme ceci :

- Les maternelles et les 1^{ère}-2^{ème} (cycle 5-8) organisent des activités d'éveil une après-midi toutes les deux semaines.
- Les classes du cycle suivant (3^e-4^e-5^e-6^e) échangent une semaine sur deux leur titulaire lors de cours de sciences, de géographie ou d'histoire, chaque titulaire étant responsable d'un domaine.

E) La formation continue du personnel

La formation continue est un outil indispensable qui doit soutenir les enseignants dans la complexité des situations éducatives qu'ils rencontrent.

Ainsi, en plus des trois conférences pédagogiques obligatoires dont les dates sont données dès qu'elles sont connues, les enseignants participent à deux formations par

année scolaire. Au maximum des possibilités, ceux-ci seront remplacés lors de leurs journées de formations.

Notre projet d'établissement

3. « Préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. »

Afin d'amener chaque élève à développer son esprit critique et à s'ouvrir aux autres, nous sommes engagés dans...

A) L'utilisation des technologies et médias

Dans notre monde actuel, la technologie tient une place importante. De ce fait, nous ne pouvons faire sans elle.

C'est pourquoi, dès la 3^e primaire, une ouverture aux médias est proposée. Ainsi, chaque année, les enfants sont sensibilisés aux médias, à leur utilisation et à l'importance de veiller à vérifier une information circulant via Internet.

En 5^e et 6^e, l'actualité est appréhendée à travers des journaux adaptés comme : « 1 jour 1 actu » ou « le JDE ». Le sens critique face aux articles et aux médias continue à être travaillé.

De plus, nous disposons d'une douzaine de tablettes hybrides pour l'école et d'un TBI dans chaque classe. Cela nous permet d'utiliser, au cours de projets à visée pédagogique, les médias pour construire des livres en ligne, des vidéos didactiques et bien d'autres choses encore.

B) L'ouverture culturelle

Nous sommes convaincus que la culture est essentielle au bien-être et au développement personnel de chaque enfant.

C'est pour cela que nous participons au moins deux fois par an à des spectacles proposés par la ville de Gembloux.

C'est aussi pour cela que nous mettons l'art au centre de nos priorités en organisant, chaque année, une exposition artistique avec les productions des élèves réalisée au cours de l'année scolaire autour d'un thème choisi par l'équipe pédagogique.

C) Les cours de citoyenneté et les gestes citoyens

Comme dans toutes les écoles, des cours de citoyenneté sont organisés à raison de minimum une heure par semaine. Pour ceux qui choisissent ce cours en option, ils bénéficient de deux heures par semaine. Dans ces cours, le « bien-vivre ensemble » est développé.

Afin de garantir une belle cohérence, l'école a choisi de mettre en place et d'utiliser sur la cour de récréation un outil de communication non-violente en collaboration avec l'enseignant de citoyenneté.

D) Le projet « récup »

Ce projet se fait en collaboration avec Extracom (ASBL responsable de l'accueil extrascolaire). Afin de valoriser la récupération et d'offrir des activités récréatives durant les garderies, les enfants seront amenés à créer de nouveaux objets, de nouveaux jeux pour la cour ou de nouvelles infrastructures utiles pour celle-ci à partir d'objets de récupération. Ces activités amènent également les enfants à découvrir divers outils sous la surveillance et un œil aguerri.

E) Le tri des déchets

Ce projet se fait en collaboration avec Extracom (ASBL responsable de l'accueil extrascolaire). L'importance d'un éveil précoce à l'environnement nous saute aux yeux. C'est pourquoi, tous les deux ans, en début d'année, nous participons à une animation proposée parXXX au cours de laquelle les élèves de tout âge vont être sensibilisés à l'importance des déchets. Suite à cette animation, nous accordons une importance particulière à ce tri grâce aux différentes poubelles et à notre compost.

F) La collation saine

Notre école est attentive au bien-être de chacun et pour cela veille à une alimentation équilibrée. C'est pourquoi, nous avons établi un horaire que nous vous demandons de respecter :

LUNDI	Fruit au choix
MARDI	Produit laitier au choix
MERCREDI	Biscuit
JEUDI	Fruit au choix
VENDREDI	Fruit ou légume au choix

Les sodas, boissons énergisantes, chips, bonbons, sucettes ou chewing-gums sont interdits à l'école.

Notre projet d'établissement

4. « Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de l'enfant. »

Afin d'amener chaque élève à développer sa personnalité et sa confiance en lui, nous sommes engagés dans...

A) Le tutorat et l'éveil aux différences

Dans la pédagogie alternative utilisée au sein de notre établissement, le tutorat a sa place. En effet, les élèves en difficultés au sein d'un atelier bénéficient de l'aide d'un pair qui lui, a déjà validé sa compétence. Ainsi, les enfants sont valorisés auprès des autres dans leurs forces et leurs faiblesses deviennent des moments agréables de partage et de complicité, sans jugement.

Au sein de chaque classe, une fois par cycle, une sensibilisation aux troubles d'apprentissages est organisée à travers une animation gérée par une personne extérieure ou par le titulaire lui-même. De plus, tout au long de l'année, l'erreur est vue comme source d'apprentissage et les différences comme enrichissantes.

B) Des bulletins avec moins de notes qui ciblent les acquis de chacun

Depuis 2020, de nouveaux bulletins, plus adaptés à la pédagogie de l'école ont été mis en place. Ils ont pour but de valoriser les acquis des enfants plutôt que les faiblesses. Toutefois, ils permettent à chacun de visualiser où il se situe dans la matière du cycle.

C) La promotion d'activités sportives

- Dès l'école maternelle, les enfants ont deux heures de psychomotricité par semaine.
- Dès l'école primaire, les élèves ont deux heures de cours d'éducation physique par semaine.

- Une journée sportive est organisée, pour toutes les écoles communales, en fin d'année scolaire sur le site du centre sportif de l'Orneau.

« Nous nous engageons à mettre
toutes nos forces et toute
notre compétence au service de
l'éducation de chacun des
élèves qui nous sera confié. »